

Conditions générales

Accord tacite

L'utilisateur du relais accepte de manière tacite et expresse les présentes conditions générales dès l'utilisation et/ou la transmission d'un relais de la société Avant-Garde personal relooking Sàrl.

Concept et délimitation

Les relais sont un concept interne à la société Avant-Garde personal relooking Sàrl et ne peuvent être utilisés que dans l'une de leurs succursales.

Durée

¹ Un relais n'est utilisable que jusqu'à sa durée de validité.

² La durée de validité d'un relais est inscrite à son verso.

Types de relais

¹ Relais visagisme :

² Relais femme :

³ Relais homme :

⁴ Relais homme – femme :

Usage

¹ Chacun des types relais précédemment cités ne peut être utilisés qu'une seule fois par personne. Toutefois, seul un maximum de 3 relais peut être employé par personne.

² Lors de son usage, l'utilisateur du relais accepte de fournir son nom, son prénom, son adresse, son numéro de téléphone portable, ainsi que le nom de la personne lui ayant transmis le relais.

Transmission

Une fois le relais utilisé, ce dernier peut être transmis à une personne de son choix qui bénéficiera à son tour de l'usage du relais dans les limites de sa validité et des présentes conditions générales.

Avantages supplémentaires

¹ Une fois le relais transmis et réemployé par le nouvel utilisateur, la personne lui ayant transmis le relais se verra offrir un produit L'Oréal ou Kérastase de son choix d'une valeur maximale de CHF 30.-

² Dite offre ne sera valable que durant un intervalle de 10 jours à compter de la réutilisation du relais.